

NOUVEAU

Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore - FAQDD est lancé!

C'est **8,65M\$** disponible pour permettre le remplacement d'équipements par de plus performants afin de **réduire la pollution atmosphérique et sonore.**

➔ **Aide financière accordée : jusqu'à 500 000 \$ par projet**

➔ **Date limite pour déposer des projets : 8 décembre 2024**

➔ **Gestion du programme par le FAQDD, en partenariat avec le MELCCFP**



Merci de nous contacter pour toutes questions :
Mérani Baril-Gilbert, directrice
Courriel : m.baril-gilbert@argusenv.ca
Téléphone : 514-774-1456



ARGUS est le partenaire idéal pour vous accompagner :

- **Gestion clé-en-main de votre dossier de reddition de compte auprès du FAQDD ;**
- Études d'impact obligatoires préalables au projet ;
- Modélisation de la dispersion des contaminants atmosphériques;
- Étude du climat sonore et relevé des niveaux de bruit;
- Autorisation ministérielle.

OFFRE SPÉCIALE AUX ENTREPRISES MEMBRES DU CETEQ

RABAIS de 10 % de nos frais de services en lien avec le PRPAS.
Valide jusqu'au 20 novembre 2024.

Contactez rapidement ARGUS pour valider l'admissibilité de votre projet au programme!



CETEQ
L'EXPERTISE PRIVÉE DE L'ÉCONOMIE VERTE DU QUÉBEC